



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE
DÉROGATION MINEURE
Propriété sise au 40, rue Demers (lot 3 383 884)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 6 juillet 2020 à 18 h 30, en huis clos et par visioconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Rendre conforme la marge de recul avant secondaire d'un garage détaché.

Norme du Règlement de zonage no 590-2007	Marge projetée	Dérogation demandée
Implantation dans la cour avant secondaire à condition de ne pas empiéter plus de 50% la marge de recul prescrite pour le bâtiment principal, sans jamais être implanté à moins de 3 mètres de la ligne avant.	1.79 m	1.21 m

Le processus décisionnel à l'égard de cette demande de dérogation mineure a été maintenu par le conseil municipal, lors de sa séance du 1^{er} juin 2020, par la résolution 18226-06-2020, conformément à l'Arrêté 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020.

Conformément à cet arrêté, toute procédure autre que référendaire qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil municipal **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du **16 au 30 juin 2020**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit sur cette demande dérogation mineure et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis, à Cathy Bergeron, directrice générale adjointe au 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 ou transmettre un courriel l'adresse suivante : cathy.bergeron@st-apolinaire.com.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 juin 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 16 juin 2020, à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 16 juin 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe



Construction d'un garage détaché en cours avant secondaire

